

M. McKENZIE: Quels traitements touchent les employés qui travaillent sous ses ordres?

L'hon. M. REID: A peu près le même salaire. Ils ont aussi reçu une allocation. Le chef éclusier est occupé toute l'année, tandis que ses subalternes ne travaillent que pendant la saison de navigation.

M. PEDLOW: Un certain nombre de fonctionnaires, si j'ai bien compris, sont employés au terminus du canal Lachine à Montréal. Quel est le chiffre total des salaires payés pour la perception de ces \$250,000? Le fonctionnaire—chargé de l'administration, au traitement annuel de \$2,100 plus \$100, ne fait pas tout le travail à lui seul?

L'hon. M. REID: Il a un nombreux personnel sous ses ordres; car il y a un personnel pour le jour et un autre pour la nuit, de même qu'il y a des chefs éclusiers et des éclusiers sur le canal Lachine où les navires circulent nuit et jour. Sur le canal Rideau, nous n'avons qu'un personnel de jour.

M. PEDLOW: Le coût de perception est d'environ de 5 p. 100.

Canal Welland.—Construction, \$3,500,000.

M. McKENZIE: Nous avons reçu des demandes de renseignements sur la nouvelle colonie, qui a été établie sur le canal.

L'hon. M. REID: A quel endroit?

M. McKENZIE: Sur le canal Welland. On prétend que les travaux ont été repris aux fins de fournir du travail aux gens de la péninsule et l'on nous assure que ce sont de étrangers pour la plupart. Il est à supposer que le ministre est en mesure de nous fournir des renseignements sur la nationalité de ces gens et de l'endroit d'où ils sortent.

L'hon. M. REID: On m'a prié de donner des renseignements relativement aux soldats rapatriés qui sont employés à ces travaux. Prenons les quatre sections sur lesquelles les travaux ont été repris, afin de fournir du travail aux anciens soldats.

Premièrement, voyons ce qui en est pour le personnel du génie. Sur 63 employés, les vétérans sont au nombre de 57, soit 90 p. 100. Ce personnel a été considérablement augmenté depuis par la nomination d'un grand nombre de soldats licenciés. Les entrepreneurs ont à leur service un total de 1,109 hommes de tous métiers. Or, on compte 228 vétérans, soit 19 p. 100.

Il y a certains travaux que les anciens soldats ne sont pas en mesure d'exécuter.

[L'hon. M. Reid.]

Les entrepreneurs ont à leur service 681 ouvriers d'élite, dont 219 sont des vétérans, soit 23 p. 100. Tous les entrepreneurs déclarent que les vétérans refusent de travailler comme manœuvres, bien qu'ils aient fait tous les efforts imaginables à cette fin.

M. PEDLOW: Le ministre a-t-il des détails relativement à la nationalité des journaliers qui sont employés sur le canal?

L'hon. M. REID: Je ne possède aucuns renseignements à cet égard.

M. McKENZIE: Les entrepreneurs n'ont engagé que 67 fonctionnaires techniques?

L'hon. M. REID: Cet état a été préparé au début des travaux jusqu'au 2 mai. Depuis cette date, le nombre des employés a été augmenté, mais ce sont presque tous des soldats licenciés.

M. McKENZIE: Je saisis parfaitement l'intention du ministre. Il donne le tant pour cent des fonctionnaires du département employés à ces travaux; mais ses explications ne sont pas très claires quant au nombre total des anciens soldats au service des entrepreneurs.

L'hon. M. REID: Je ne me suis peut-être pas expliqué assez clairement. Le Gouvernement a un certain personnel de fonctionnaires et d'ingénieurs au nombre de 63 pour surveiller l'exécution des travaux. De ce nombre il y a 57 vétérans de la guerre. A la date du 2 mai, les entrepreneurs avaient à leur service—ce nombre a été considérablement augmenté depuis—1,109 ouvriers de toutes catégories. De ce nombre, 228 étaient des soldats rapatriés. De ces 1,109 hommes, 681 étaient des ouvriers d'élite, dont 219 étaient des vétérans de la guerre; il est donc facile de se rendre compte que seuls 9 soldats rapatriés travaillaient comme journaliers.

M. McKENZIE: L'autre jour, j'ai lu quelque part dans un journal le compte rendu d'une enquête où un ancien membre de Parlement, M. German, a donné son opinion relativement à l'élargissement du canal Welland.

Je ne sais si le ministre a lu cette interview. Cet ancien membre du Parlement est d'avis que les sommes déboursées pour l'élargissement du canal et pour son creusement à une profondeur bien plus grande qu'à ses deux extrémités constituent en réalité une dépense inutile. Le département fait creuser le canal à une profondeur de 22 pieds sur le parcours de ces sections tandis que pour des milles et des milles aux deux extrémités la profondeur de l'eau est à peine suffisante pour permet-